

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 4 août 2022

LES DOUANIERS SAISISSENT 7,76 KG DE COCAÏNE À BROGNON

La brigade des douanes de Dijon réalise une nouvelle interception de produits stupéfiants

Dans la nuit du mercredi 27 au jeudi 28 juillet, les agents de la brigade des douanes de Dijon contrôlent sur l'A31 un véhicule de tourisme avec 3 personnes à bord. Le conducteur, un Albanais résidant près de Metz, déclare se rendre en vacances en Italie avec sa femme et sa fille.

Le service s'étonne de la somme de 1 300 € détenue en liquide par cette personne ainsi que du peu de bagages contenus dans la voiture. L'équipe maître-chien est alors appelée en renfort et le chien Oli, spécialement dressé à la recherche de stupéfiants, effectue un marquage très net à l'arrière gauche du coffre.

Les douaniers décident alors de démonter la paroi latérale du coffre ce qui leur permet d'apercevoir un sachet noir. Ils démontent donc le boîtier à fusibles situé à l'intérieur de l'aile gauche de la voiture et découvrent ainsi une cachette aménagée dissimulant 7 pains de couleur noire contenant de la cocaïne.

La saisie s'élève à 7,76 kg de cocaïne pour un montant total estimé sur le marché illégal de 314 100 €.

Le conducteur a été condamné le 2 août par le tribunal judiciaire de Dijon à 15 mois de prison fermes et sa femme à 15 mois dont 9 avec sursis. Une amende douanière de 310 000 € a également été prononcée.

La lutte contre le trafic de stupéfiant est l'une des missions prioritaires de la douane. En 2021, les services douaniers ont saisi 18,62 tonnes de cocaïne, soit une augmentation de 105,5 % par rapport à 2020.